



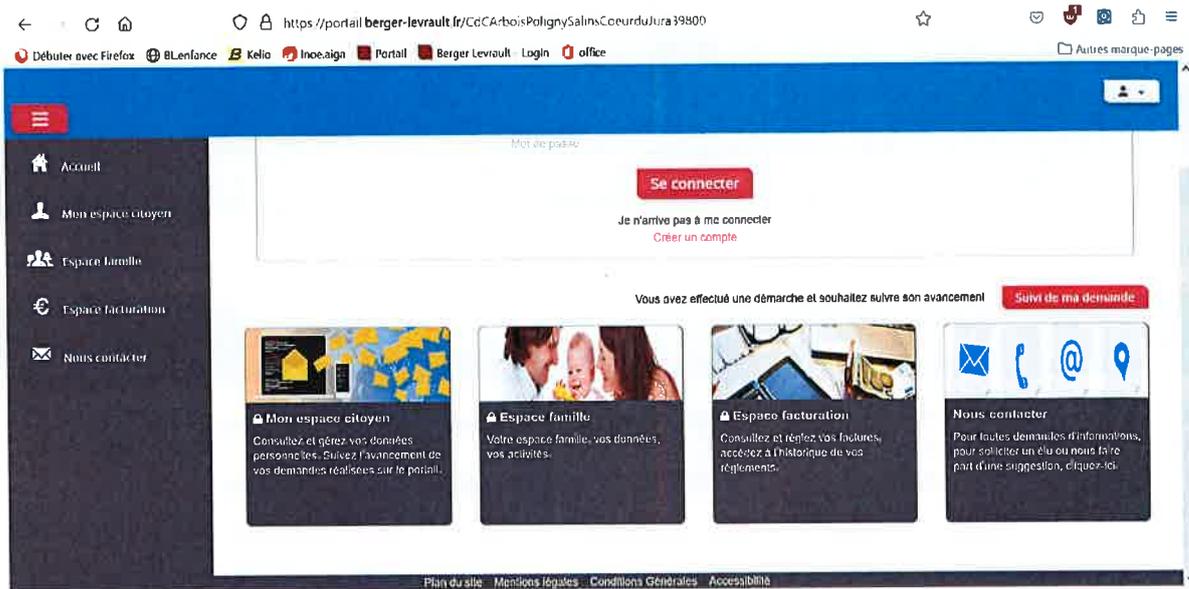
INFORMATIONS GENERALES

Les familles sont invitées **avant le 20 juin** à :

- vérifier les informations figurant sur le portail familles : adresse, téléphone, mail, revenus mensuel année N-2, nombre d'enfants au foyer

<https://portail.berger-levrault.fr/CdCArboisPolignySalinsCoeurduJura39800>

- signaler toute modification à apporter pour la rentrée de septembre
- compléter et transmettre les demandes de réservation pour l'année scolaire 2025-2026



REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans une base de données, propriété de la Communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura, servant à une utilisation strictement professionnelle, propre à l'activité des accueils de loisirs, afin de permettre la communication et la facturation avec la famille.

Les données collectées ne sont accessibles que par les destinataires suivants : directeurs alsh, service Enfance et comptabilité, Trésor Public.

Les données sont conservées pendant 5 ans après le départ de l'enfant.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter, le Président ou le Délégué à la Protection des données : SIDEC du Jura 1 rue Maurice Chevassu 39000 LONS LE SAUNIER dpd@sidec-jura.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

RETOUR DES DOSSIERS

Dossier et demandes d'inscription à retourner **au plus tard le 20 juin** à l'accueil de loisirs périscolaire dont dépend l'enfant.

Pour les réservations en semaine périscolaire + mercredis et/ou vacances, transmettre à l'accueil de loisirs périscolaire qui fera suivre.

Dossier enfant à compléter sur le portail

Assurance responsabilité civile (couvrant les activités péri et extrascolaires) **fournir copie de l'attestation sur le portail familles – espace DOCUMENTS**

Nom assurance

N° assurance.....

L'enfant est-il à jour des vaccins obligatoires ? oui non

Fournir une copie du carnet de santé, attestant que les vaccins obligatoires sont à jour) **fournir copie sur le portail familles – espace DOCUMENTS**

ATTENTION : Une admission PROVISOIRE sans les vaccins obligatoires pourra être possible durant 3 mois.

Au-delà de cette date l'enfant ne pourra plus être accueilli

Personnes à contacter en cas d'urgence Et personnes autorisées à venir chercher l'enfant

A vérifier sur le portail et à modifier en cas de besoin

Autorisations diverses

A vérifier sur le portail ou sinon à solliciter auprès de la direction de l'accueil de loisirs pour complément

- autorisation à quitter seul la structure à partir de 6 ans
- prise de photo pour diffusion sur supports de communication de la Communauté de communes
- participation aux activités sportives, aux sorties
- prise de mesures d'urgence ou d'intervention nécessaires
- autorisation d'accès sécurisé aux données de la CAF (uniquement pour les allocataires)
- conservation des données pendant 5 ans sur la plateforme BL Enfance

Responsable 1 = PAYEUR

Le responsable 1 est celui qui est identifié comme le PAYEUR des factures et le CONTACT PRINCIPAL de la direction de la structure (sauf pour des payeurs spécifiques type département ou Croix Rouge, dans ce cas le contact est le responsable 2). En cas de prélèvement, le rib doit être au nom du payeur.

En cas de facturation partagée, chacun des responsables est identifié comme un payeur et doit compléter ce document. Le coût horaire est fonction des revenus mensuels et du nombre d'enfants composant le foyer du payeur.

Il est aussi possible d'identifier un **tiers payeur**, qui ne sera pas le responsable 1 et qu'il faudra identifier spécifiquement.

A vérifier :

- Coordonnées : adresse, téléphone, email
- Revenus mensuels année 2023
- Nombre enfants au foyer

Responsable 2 = A CONTACTER EN CAS URGENCE

A vérifier :

Dossier inscription régulière

Pour l'année 2025-2026

La réservation est établie pour l'année selon les réservations indiquées ci-dessous.

Tous les temps d'accueil réservés à l'année et non annulés sont facturés.

L'absence est à déclarer via le portail familles ou par un mail à l'accueil de loisirs, dans les délais mentionnés dans le règlement intérieur.

NOM..... Prénom.....

Classe Enseignant

PERISCOLAIRE site de

Temps d'accueil	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin avec école				
Midi sans repas Préciser avant ou après repas				
Midi avec repas				
Soir				

MERCREDI

Temps d'accueil	Arbois	Poligny Pesquet
Matin		
Midi avec repas		
Après-midi		

VACANCES

Période vacances	Arbois	Poligny Pesquet	St Lothain (semaine 1 petites vacances et juillet)
Toussaint			
Noel	fermé		fermé
Février			
Avril			
Juillet			
Aout (1 à 2 semaines selon dates ouverture)			fermé

Dossier inscription ponctuelle

Mois de Septembre 2025

La réservation est établie pour le mois de septembre uniquement selon les réservations indiquées ci-dessous et pour des temps d'accueil qui ne seraient pas réguliers tout au long de l'année.

Tous les temps d'accueil réservés et non annulés sont facturés.

Les réservations pour les autres mois seront à effectuer via le portail familles ou par un mail à l'accueil de loisirs, dans les délais mentionnés dans le règlement intérieur.

L'absence est à déclarer via le portail familles ou par un mail à l'accueil de loisirs, dans les délais mentionnés dans le règlement intérieur.

NOM..... Prénom.....

Classe Enseignant

PERISCOLAIRE site de

Temps d'accueil	Lundi 1/9	Mardi 2/9	Jeudi 4/9	Vendredi 5/9
Matin avec école				
Midi sans repas Préciser avant ou après repas				
Midi avec repas				
Soir				
Temps d'accueil	Lundi 8/9	Mardi 7/9	Jeudi 11/9	Vendredi 12/9
Matin avec école				
Midi sans repas Préciser avant ou après repas				
Midi avec repas				
Soir				
Temps d'accueil	Lundi 15/9	Mardi 16/9	Jeudi 18/9	Vendredi 19/9
Matin avec école				
Midi sans repas Préciser avant ou après repas				
Midi avec repas				
Soir				
Temps d'accueil	Lundi 22/9	Mardi 23/9	Jeudi 25/9	Vendredi 26/9
Matin avec école				
Midi sans repas Préciser avant ou après repas				
Midi avec repas				
Soir				

MERCREDI

Arbois

Poligny Pesquet

Temps d'accueil	Me 4/9	Me 10/9	Me 17/9	Me 24/9
Matin				
Midi avec repas				
Après-midi				